



Les dates du Second Empire à retenir pour ton contrôle de Première

Retiens les dates du Second Empire en Première : cours, tableau chronologique, exercices, correction détaillée et PDF à imprimer pour réviser ton contrôle.

histoire-géographie lycée

Première

Le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte a lieu le 2 décembre 1851. Le Second Empire est proclamé le 2 décembre 1852 et s'achève le 4 septembre 1870. Le coup d'État de 1851 est donc l'antécédent du régime, pas sa date de début : Napoléon III devient empereur des Français un an plus tard, et le régime tombe après la défaite de Sedan contre la Prusse.

Deux dates séparées d'un an, 1851 et 1852, font perdre des points à des dizaines d'élèves à chaque contrôle. Le 2 décembre 1851, on prend le pouvoir par la force. Le 2 décembre 1852, on proclame l'Empire. Autre piège : la défaite de Sedan n'est pas la chute du régime. Dans ce chapitre de Première, quatre dates pivots suffisent pour structurer toute la chronologie.

Les dates du Second Empire à connaître en un coup d'œil

Quatre repères suffisent pour tenir une copie : **1851, 1852, les années 1860 et 1870**. Le régime naît du coup d'État du 2 décembre 1851, devient un Empire le **2 décembre 1852** et s'achève le **4 septembre 1870**. Cette chronologie prolonge directement le chapitre « 1848-1852 : de la Deuxième République au Second Empire ».

Date	Événement	Ce qu'il faut retenir
2 décembre 1851	Coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte	

Date	Événement	Ce qu'il faut retenir
		Il prend le pouvoir parce que la Constitution de la Deuxième République lui interdit un second mandat.
14 janvier 1852	Entrée en vigueur de la nouvelle Constitution	Les pouvoirs se concentrent entre les mains du chef de l'État.
2 décembre 1852	Proclamation de l'Empire	Louis-Napoléon devient Napoléon III, empereur des Français.
1852-1859	Empire autoritaire	Pouvoir concentré, libertés limitées.
Années 1860	Libéralisation	Libertés élargies, rôle du Parlement renforcé.
4 septembre 1870	Fin du régime	Chute qui suit la défaite contre la Prusse.

Six lignes, mais seulement *quatre* dates à savoir par cœur : la ligne de janvier 1852 et celle de 1852-1859 se déduisent des autres. Ce tri est la base de la méthode de révision proposée plus bas.

Du coup d'État de 1851 à l'Empire proclamé en 1852

Tout part d'un blocage juridique. La Constitution de la **Deuxième République** ne permet pas à Louis-Napoléon Bonaparte, président élu et neveu de Napoléon Ier, de briguer un second mandat. Il choisit alors de **prendre le pouvoir par la force** : c'est le coup d'État du **2 décembre 1851**. Une nouvelle Constitution suit en janvier 1852, puis l'Empire est proclamé le **2 décembre 1852**, et le prince-président devient Napoléon III. Voilà la chaîne causale à écrire en trois lignes : blocage, coup de force, changement de régime.

Le piège classique tient à la date. Beaucoup d'élèves écrivent « Empire proclamé en 1851 » parce que le jour et le mois sont identiques. Or il s'écoule **un an exactement** entre les deux événements. Un correcteur repère l'erreur immédiatement, et elle coûte le point de la question de cours. Le réflexe utile : 1851 va avec le verbe « prendre », 1852 avec le verbe « proclamer ». Nuance à connaître, aussi : le coup d'État ne crée pas l'Empire, il installe un pouvoir personnel qui met encore un an à changer de nom.

Ce que change la Constitution du 14 janvier 1852

Cette Constitution, qui prend effet le **14 janvier 1852**, organise un **régime autoritaire** : le chef de l'État concentre l'essentiel du pouvoir, et les assemblées n'ont qu'un rôle limité face à lui. Elle donne son cadre au *pouvoir personnel* de Louis-Napoléon, bien avant que l'Empire soit proclamé. Dans une copie, associe-lui le vocabulaire du chapitre : autoritaire, plébiscite, pouvoir personnel. Retiens la date comme **un repère de contexte**, pas comme un quatrième pivot à mémoriser.

Empire autoritaire puis Empire libéral : deux périodes à distinguer

Que faire des dix-huit années du régime ? On les découpe traditionnellement en **deux périodes**. De 1852 à 1859, c'est l'**Empire autoritaire** : le pouvoir est concentré, les libertés sont limitées, l'opposition a peu de moyens de s'exprimer. Dans les années 1860, l'**Empire libéral** prend le relais : les libertés augmentent et le rôle du **Parlement**, donc du Corps législatif, est renforcé. Le régime reste dirigé par Napoléon III, mais il lâche du lest.

Pour rendre ce découpage utile en copie, ajoute deux éléments d'ambiance. D'une part, l'économie se modernise et la France s'ouvre à l'Europe : c'est une période de prospérité économique et industrielle. D'autre part, l'historiographie a longtemps donné au Second Empire une **mauvaise réputation**, largement due à sa fin militaire et à son origine par la force. Cette double lecture, prospère mais autoritaire, fait souvent la différence entre une copie qui récite et une copie qui raisonne. Attention à l'erreur inverse : dater la libéralisation trop tôt, dès les années 1850, revient à gommer la première période.

Pourquoi les élections de 1863 comptent dans une copie

Les synthèses de référence citent les **élections de 1863** comme repère du tournant politique : elles annoncent le passage vers l'Empire libéral. Pas besoin de résultats chiffrés, le repère suffit. Dans un contrôle, il sert à *ancrer* la phrase « le régime se libéralise dans les années 1860 » sur un événement précis. Une

affirmation datée vaut mieux qu'une affirmation vague, et elle montre que tu sais situer le changement, pas seulement l'énoncer.



La défaite contre la Prusse et la fin du régime en 1870

Le **4 septembre 1870** marque la fin du Second Empire, après la défaite des troupes françaises contre la Prusse, selon le site de formation civique du ministère de l'Intérieur. La **bataille de Sedan** débouche sur la capture et la reddition de Napoléon III. Pourtant, ce n'est pas Sedan qui « date » la fin du régime : la chute politique est officialisée plus tard, avec le 4 septembre.

La distinction paraît fine, elle rapporte pourtant des points. Sedan répond à la question « que s'est-il passé militairement ? », le 4 septembre à la question « quand le régime tombe-t-il ? ». Écrire « le Second Empire s'arrête à Sedan » est une **confusion fréquente** entre un événement militaire et un événement politique. Le contexte aide à comprendre : à la fin du règne, malgré quelques réformes, l'autorité de l'empereur s'affaiblit, et la défaite achève de la ruiner. La suite du programme s'ouvre alors avec la proclamation de la République, qui

fonde la **Troisième République**. Retiens donc une formule en deux temps : défaite, puis chute.

Réponses à vos questions

Quelles sont les dates de début et de fin du Second Empire ?

Le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte a lieu le 2 décembre 1851. Le Second Empire est proclamé le 2 décembre 1852 et s'achève le 4 septembre 1870. La date de 1851 est donc l'antécédent du régime, pas sa date de début : elle correspond à la prise de pouvoir par la force, un an avant la proclamation. La fin, elle, suit la défaite des troupes françaises contre la Prusse. On écrit donc souvent 1852-1870 pour désigner la durée de l'Empire.

Quel événement met fin au Second Empire ?

C'est la défaite contre la Prusse. La bataille de Sedan entraîne la capture et la reddition de Napoléon III, puis la chute du régime est datée du 4 septembre 1870. La République prend ensuite le relais, avec la Troisième République.

À quelle période renvoie l'expression « empire napoléonien » ?

Elle peut désigner le Premier Empire de Napoléon Ier ou le Second Empire de son neveu. Pour ce chapitre de Première, il s'agit de la période 1852-1870, sous le règne de Napoléon III, empereur des Français.

Qui dirige la France sous le Second Empire ?

Louis-Napoléon Bonaparte, premier président de la Deuxième République, dirige le pays. Devenu empereur des Français le 2 décembre 1852 sous le nom de Napoléon III, il gouverne jusqu'à la chute du régime en 1870. Il est le neveu de Napoléon Ier.

Comment définir le Second Empire ?

C'est le régime politique instauré en France quand Louis-Napoléon Bonaparte devient empereur. D'abord autoritaire, il se libéralise dans les années 1860, avec des libertés élargies et un Parlement renforcé. Il s'accompagne d'une modernisation de l'économie et d'une ouverture de la France à l'Europe.

Grave quatre dates dans ta mémoire : 2 décembre 1851, 2 décembre 1852, années 1860 pour la libéralisation, 4 septembre 1870. Récite-les à voix haute, puis refais les exercices sans regarder le cours. Télécharge le PDF, imprime-le,

complète-le au stylo et compare avec la correction. Deux passages de dix minutes rapportent plus de points qu'une relecture passive d'une heure.

Dernière mise à jour : 25.09.2026

[Continue sur hglycee.fr](#)

Hglycee - Document pédagogique